

Certificate of Advanced Studies (CAS) / Modules individuels

# Jeu excessif

Prévention, traitement et action communautaire

Novembre 2015 à mai 2017

## Public concerné

Assistants sociaux, éducateurs, infirmiers, médecins, psychologues, intervenants de l'industrie du jeu concernés par la prévention

## Durée

Le certificat comprend 18 jours de formation répartis en 6 modules, un travail de mémoire et un complément de formation à distance (eLearning). Il s'étend de novembre 2015 à mai 2017.

Chaque module peut être suivi séparément (3 jours de cours/module).

## Accréditation

Le certificat permet l'obtention de 18 crédits ECTS.

Chaque module peut être validé de 2 crédits ECTS.

## Lieux

- Site du CHUV, Lausanne
- Sites d'organisations partenaires

## Organisation

- Faculté de biologie et de médecine, Université de Lausanne
- Centre du jeu excessif, Service de psychiatrie communautaire, Département de psychiatrie, CHUV
- Centre des formations, CHUV

## Enjeux

Comment répondre aux nouvelles législations visant à protéger les joueurs des conséquences socialement dommageables du jeu excessif ?

De quelle manière mettre en place des programmes de détection et d'orientation précoce tant dans les lieux de jeux que dans le milieu des soins ?

Comment intégrer les prises en charge avec les joueurs et leurs proches ? Comment évaluer les interventions ?

## Objectifs

- Etre capable de dépister, d'orienter et de prendre en charge un joueur problématique ainsi que son entourage
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant de comprendre la problématique du jeu excessif comme un enjeu de santé publique
- Savoir mener à bien un projet de prévention dans le champ du jeu excessif
- Intégrer les connaissances acquises en matière de jeu excessif dans le champ de la médecine de l'addiction et des autres conduites addictives sans substance
- Développer une expertise en matière d'addiction aux nouveaux médias et aux jeux vidéo



## Programme

### A) Enseignement en présentiel

#### MODULE 1 : INTRODUCTION AU JEU EXCESSIF ET À L'ADDICTION COMPORTEMENTALE

Du 26 au 28 novembre 2015

CHUV, Lausanne, Suisse

Avec les modifications législatives et l'arrivée de nouveaux acteurs, le jeu excessif est devenu un enjeu de santé publique. Dans ce premier module, les participants acquerront les connaissances de base relatives au jeu excessif et aux addictions comportementales ; ils seront capables d'identifier et de dépister des comportements problématiques ou excessifs et de les considérer dans une perspective bio-psycho-sociale.

#### MODULE 2 : PRÉVENTION DU JEU EXCESSIF

Du 21 au 23 janvier 2016

CHUV, Lausanne, Suisse

Les jeux en ligne, les réseaux sociaux et la multiplication de l'offre des jeux de hasard et d'argent ont largement modifié les habitudes de loisirs dans notre société. Dans ce module, les participants seront sensibilisés aux enjeux des différents niveaux de prévention.

#### MODULE 3 : JEU EXCESSIF – PROBLÈMES ASSOCIÉS, MOBILISATION DES PROCHES

Du 26 au 28 mai 2016

CHUV, Lausanne, Suisse

Le jeu excessif s'inscrit dans une réalité individuelle, sociale et sociétale. Mieux connaître les facteurs de vulnérabilité et les comorbidités du jeu excessif permet d'inscrire la prévention et le traitement dans une approche en réseaux, mobilisant l'entourage. A la suite de ce troisième module, les participants qui auront été sensibilisés aux conséquences socialement dommageables du jeu excessif, entraînés à la détection des comorbidités psychologiques et

somatiques ainsi qu'à la reconnaissance des populations vulnérables, seront capables d'intégrer les proches dans la prise en charge tout en sachant dépister et orienter une problématique de co-dépendance.

#### MODULE 4 : JEU EXCESSIF – DU PREMIER ENTRETIEN À LA DÉFINITION D'UN PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Du 17 au 19 novembre 2016

CHU, Nantes, France

Comment accueillir une première demande ? Quelle stratégie d'accompagnement privilégier et dans quel ordre ? Comment créer et maintenir un bon rapport collaboratif ? Ce quatrième module abordera les techniques d'entretien propres à la prise en charge des addictions, de la phase d'accueil à la mise en réseau précoce. Les participants s'exerceront à l'alliance thérapeutique, aux techniques d'intervention brève et d'entretien motivationnel ainsi qu'aux thérapies spécialisées ; ils aborderont également les questions liées au surendettement.

#### MODULE 5 : JEU EXCESSIF – FAIRE FACE AUX SITUATIONS DE CRISE DANS LA PRISE EN CHARGE

Du 26 au 28 janvier 2017

CHUV, Lausanne, Suisse

Comment évaluer et faire face à une situation de crise dans un contexte de jeu excessif ? Comment interpréter ces situations selon une perspective clinique mais aussi sociologique ? Comment intégrer la dimension subjective de l'intervenant ? Ce cinquième module permettra aux participants d'acquérir des techniques d'entretiens spécifiques pour faire face à des situations de crise sur les lieux de soins et les lieux de jeux. De plus, les participants apprendront à connaître et reconnaître leurs propres limites en tant qu'intervenant dans la gestion de situations difficiles.

#### MODULE 6 : JEU EXCESSIF – CONCLURE LA THÉRAPIE ET ÉVALUER LA PRÉVENTION

Du 4 au 6 mai 2017

CHUV, Lausanne, Suisse

Qu'est-ce qu'un traitement « réussi » en matière de jeu excessif ? Comment comprendre, évaluer et agir face à un patient qui rechute ? Comment évaluer les thérapies et les actions de prévention ? A la suite de ce sixième et dernier module du CAS, les participants seront capables de prévenir, évaluer et prendre en charge une rechute. Les participants auront également l'occasion de présenter un projet et d'aborder les enjeux de l'évaluation, qu'il s'agisse d'intervention thérapeutique ou d'action de prévention.

### B) Enseignement via la plate-forme de formation à distance (eLearning)

Via la plate-forme de formation à distance, les apprenants pourront suivre des cours théoriques grâce à des outils didactiques tels que des tests de connaissances, des exercices et des études de cas.

### C) Prise en charge d'un patient virtuel

Durant le cursus de formation, chacun des apprenants prend en charge un patient virtuel. Dans le cadre du suivi de son patient, l'apprenant sera amené à réaliser différentes activités (passation de questionnaires, anamnèse, transfert de dossier).

### D) Travail personnel

A la fin de leur cursus, les apprenants développent et soutiennent un travail personnel en lien avec leur pratique et leur intérêt clinique ou scientifique.

## Cursus

Modulaire, cette formation peut être entreprise à deux niveaux :

### Certificate of Advanced Studies (CAS) en Jeu excessif : prévention, traitement et action communautaire

- Six modules de formation (18 jours de cours)
- Tests, exercices, études de cas via eLearning
- Prise en charge d'un patient virtuel
- Développement d'un travail personnel et sa soutenance
- Obtention de 18 crédits ECTS pour les participants ayant suivi l'ensemble du programme et satisfait à ses exigences

### Modules individuels

- Les modules 1 à 6 peuvent être suivis séparément
- Obtention d'une attestation de participation et, pour les participants validant leurs acquis par un complément de formation en ligne suivi d'un examen, obtention de 2 crédits ECTS par module

### Approche pédagogique

- Formation modulaire intégrant éléments de pédagogie classique et éléments de formation à distance (eLearning)
- Equilibre entre approches théoriques et applications pratiques
- Mise en avant de l'interdisciplinarité
- Journées d'observation sur les lieux de jeux et dans les lieux d'aide spécialisés

# Jeu excessif

S'inscrire auprès de la Formation Continue UNIL-EPFL.

Bulletin d'inscription disponible sur [www.formation-continue-unil-epfl.ch](http://www.formation-continue-unil-epfl.ch)

## Conditions d'admission

Être titulaire d'un diplôme universitaire ou d'une formation équivalente. Témoigner d'une expérience professionnelle dans le domaine du jeu ou en addictologie.

Admission sur dossier.

Joindre au bulletin d'inscription : CV, copies de certificats et lettre de motivation.

Les candidats doivent avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet de façon à pouvoir suivre la formation à distance.

## Finance d'inscription

- Certificat : CHF 5800.-
- Suivi de module individuel : CHF 980.-/module

Les candidats employés en France peuvent obtenir un financement de la formation (selon le dispositif français de formation professionnelle continue), l'Institut Fédératif des Addictions Comportementales-CHU Nantes – reconnu en France comme organisme de formation agréé – étant l'un des instituts associés dans l'organisation de ce programme.

## Délai d'inscription

28 août 2015

## Renseignements

Mélina Andronicos  
*Coordinatrice de la formation  
Centre du jeu excessif*

Tél. : 021 314 92 07

[melina.andronicos@chuv.ch](mailto:melina.andronicos@chuv.ch)



## Responsable académique

**Prof. Jacques Besson**, *Chef du Service de psychiatrie communautaire, DP-CHUV, Faculté de biologie et de médecine, Université de Lausanne*

## Comité directeur

**Président : Dr Olivier Simon**, *médecin associé, chargé de cours, Centre du jeu excessif (CJE), DP-CHUV*

**Membres : Méлина Andronicos**, *psychologue responsable de recherche, Centre du jeu excessif (CJE), DP-CHUV / Julie Caillon*, *Institut fédératif des addictions comportementales (IFAC), CHU Nantes / Serge Gallant*, *directeur du Centre des formations, CHUV / Dr Marie Grall-Bronnec*, *Psychiatre, responsable médicale, Institut fédératif des addictions comportementales (IFAC), CHU Nantes / Frédéric Richter*, *vice-secrétaire général du Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA) et coordinateur du Programme Intercantonal de Lutte contre la Dépendance au Jeu (PILDJ)*

## Organismes associés

- Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances (Fordd)
- Institut fédératif des addictions comportementales (IFAC), CHU Nantes
- Programme Intercantonal de Lutte contre la Dépendance au Jeu (PILDJ)
- Institut Francophone de Formation et de Recherche en Thérapie Comportementale et Cognitive (Ifforthecc)

**Formation Continue UNIL-EPFL**

EPFL Innovation Park, Bâtiment E  
CH -1015 Lausanne, Suisse

Tél.: +41 21 693 71 20 - Fax : +41 21 693 71 30

[formcont@unil.ch](mailto:formcont@unil.ch) - [www.formation-continue-unil-epfl.ch](http://www.formation-continue-unil-epfl.ch)